

# **Sondage d'opinion publique de 2006 sur les services de la police**

*Rapport des faits saillants*

# **Sondage d'opinion publique de 2006 sur les services de la police**

## ***Rapport des faits saillants***

**Établi pour :**  
Le Service de police d'Ottawa

**Établi par :**  
Goss Gilroy Inc.  
Conseillers en gestion  
150, rue Metcalfe, bureau 900  
Ottawa (ON) K2P 1P1  
Téléphone : (613) 230-5577  
Télécopieur : (613) 235-9592  
Courriel : [ggi@ggi.ca](mailto:ggi@ggi.ca)

Le 23 mai 2006



**GOSS GILROY INC.**

Management Consultants  
Conseillers en gestion



# Table des matières

<b>Avant-propos .....</b>	<b>1</b>
<b>Perception du crime .....</b>	<b>3</b>
<b>Perception du rendement.....</b>	<b>7</b>
<b>Expérience en matière de criminalité .....</b>	<b>12</b>
<b>Programmes de prévention contre le crime .....</b>	<b>13</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>14</b>

## Avant-propos

Depuis sa création en 1995, le Service de police d’Ottawa (SPO) s’efforce d’offrir un service marqué au coin de l’excellence. Les sondages d’opinion publique sont devenus de précieux instruments grâce auxquels le SPO peut consolider ses connaissances de base et trouver de nouvelles occasions de s’améliorer – ce qui constitue un aspect crucial de son offre de service. Plus précisément, le Sondage d’opinion publique de 2006 sur les services de la police permet d’effectuer des comparaisons avec des sondages antérieurs réalisés en 2002, 1998 et 1995.

Des précisions s’imposent toutefois en ce qui concerne la comparabilité des sondages. Alors que les sondages de 2002 et de 2006 comportent une échelle de cinq points, l’échelle des sondages de 1995 et de 1998 était de trois points. L’échelle de cinq points a été retenue parce qu’elle procure aux répondants un point milieu, ou neutre, de sorte qu’ils ne sont pas obligés d’exprimer une opinion positive ou négative, ce qui réduit par conséquent le biais de réponse. Bien que la conception du sondage de 2006 soit assez semblable à celle du sondage de 2002, certaines modifications ont été faites afin d’améliorer encore le questionnaire. De nouvelles questions ont été ajoutées tandis que des anciennes ont été supprimées. Il n’est donc pas possible pour chaque question du sondage d’effectuer une comparaison chronologique du rendement.

Le territoire qui relevait en 1995 et 1998 de la compétence du Service de police régional d’Ottawa-Carleton (SPROC), ainsi qu’il alors était appelé, est différent de celui de 2002 et 2006. Entre 1995 et 1999, il y a eu fusion des anciens services de police de Gloucester, de Nepean et d’Ottawa ainsi que de secteurs relevant de la Police provinciale de l’Ontario (PPO). Le territoire desservi en 2002 comme en 2006 est découpé en trois divisions et comporte six districts de police (rural ouest, ouest, central ouest, central est, est et rural est).

Le sondage le plus récent s’est déroulé par la poste du 3 au 24 février 2006 auprès d’un échantillon aléatoire de 7500 ménages. Le questionnaire comprenait 53 questions fermées et 10 questions ouvertes. En tout, 2813 sondages dûment remplis ont été renvoyés (sur un total de 7185 adresses valides), ce qui donne un taux de réponse de 39 %. Compte tenu de la taille de l’échantillon, les résultats du sondage sont exacts à plus ou moins 1,8 point de pourcentage, 19 fois sur 20. Au niveau du district, l’exactitude des résultats peut varier entre  $\pm 4,2$  et  $\pm 5,2$  points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Le sondage avait principalement pour but de mieux comprendre comment les citoyens



perçoivent la sécurité et la criminalité dans leur collectivité, quelles sont leurs préoccupations et leurs priorités touchant la police et dans quelle mesure ils sont satisfaits du Service de police d’Ottawa. Les renseignements recueillis seront utiles de bien des façons et, notamment, ils pèseront de tout leur poids au moment de définir les priorités de l’organisation pour le prochain cycle économique triennal (2007-2009).

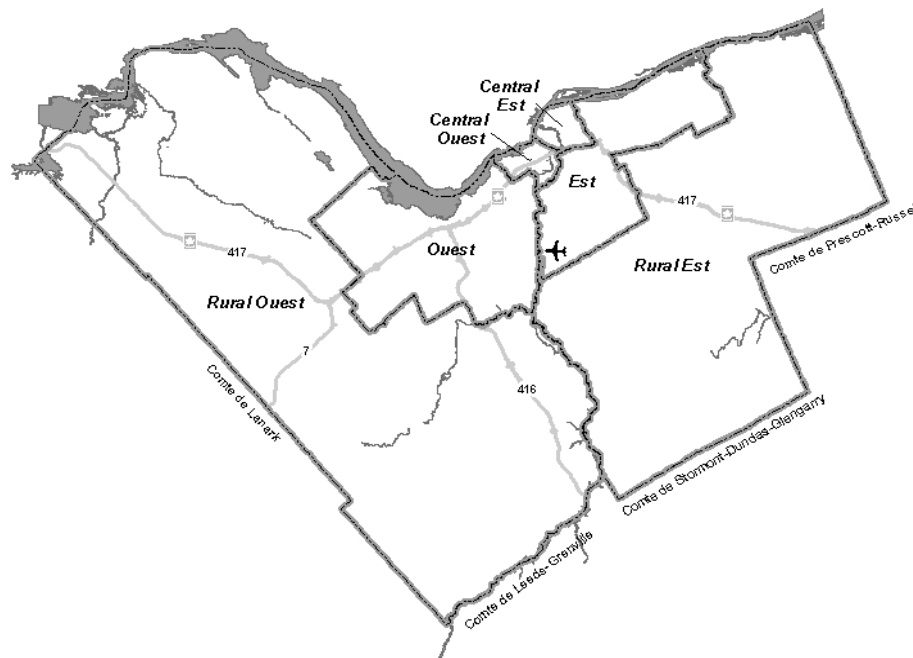
Le Rapport des faits saillants fait également état de quelques observations majeures, énoncées par sujet. Les tableaux de données de toutes les réponses au sondage seront affichés dans les pages du site Web du Service de police d’Ottawa. On pourra obtenir de plus amples renseignements au moyen des coordonnées suivantes :

Téléphone : (613) 236-1222, poste 5656

Adresse postale : C.P. 9634, Succursale T, Ottawa (ON) K1G 6H5

Courriel : [info@ottawapolice.ca](mailto:info@ottawapolice.ca)

Site Web : [www.ottawapolice.ca](http://www.ottawapolice.ca)



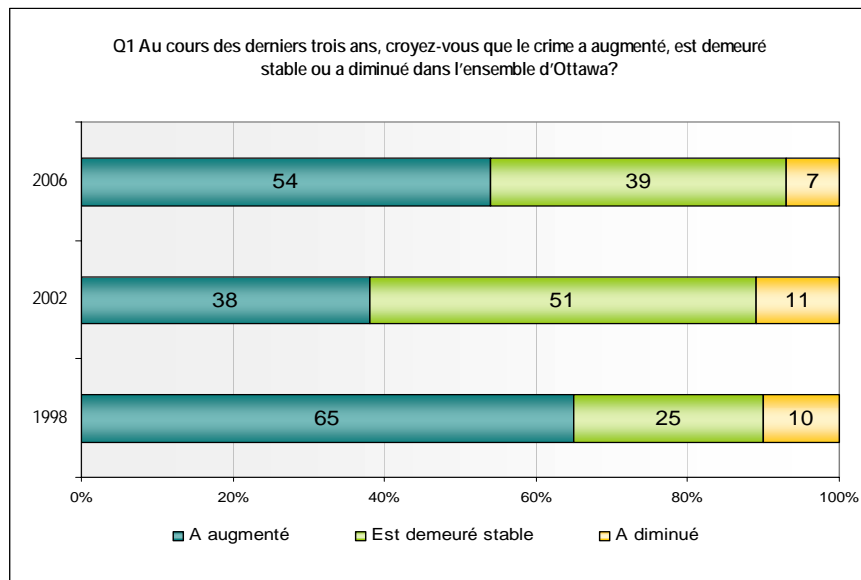
**Territoire desservi par le Service de police d’Ottawa et découpage des districts**

# Perception du crime

## Perception du crime – Ottawa dans son ensemble

*Les citoyens sont un peu plus susceptibles qu’en 2002 de penser que le crime a augmenté dans l’ensemble d’Ottawa.*

Les citoyens sont un peu plus susceptibles de penser que le crime a augmenté dans l’ensemble d’Ottawa depuis 2002. Cinquante-quatre pour cent (54 %) des répondants du sondage sont d’avis que dans l’ensemble du territoire, le crime a augmenté au cours des trois dernières années à comparer à 2002, lorsque 39 % des répondants affirmaient que le crime avait augmenté. Cependant, le niveau de criminalité à Ottawa était jugé supérieur en 1998 lorsque 65 % des répondants avaient l’impression que le crime avait augmenté dans l’ensemble d’Ottawa.



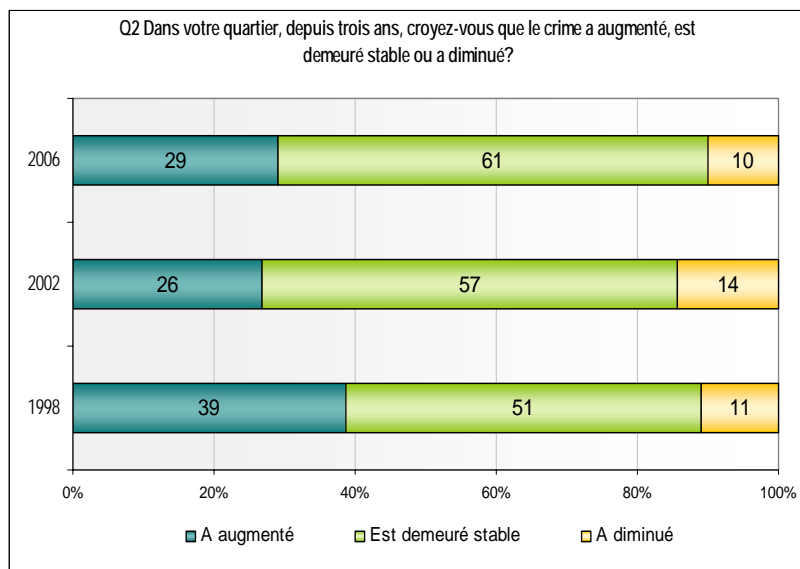
*Les citoyens sont plus préoccupés par diverses situations en ce qui concerne l’ensemble du territoire.*

Les citoyens d’Ottawa se disent préoccupés par diverses situations qui sévissent dans la ville prise globalement, entre autres, par la criminalité ou la violence chez les jeunes (79 %); la présence de drogue et de trafiquants de drogue (75 %); les sans-abri (73 %) de même que l’excès de vitesse et l’agressivité au volant (72 %). Les citoyens sont portés à trouver ces situations plus problématiques en ce qui concerne Ottawa dans son ensemble que leur propre quartier. En l’occurrence, nous ne pouvons pas comparer avec le passé puisque cette question n’a été introduite qu’en 2006 dans le questionnaire du sondage.

## Perception du crime – Le quartier

*Les citoyens continuent à penser que la criminalité n’a pas augmenté dans leur quartier.*

En ce qui a trait à leur perception de la criminalité dans leur quartier, la majorité des répondants affirment que le crime est demeuré stable (61 %) ou qu’il a diminué (10 %) dans leur quartier au cours des trois dernières années. Vingt-neuf pour cent (29 %) des répondants estiment que le crime a augmenté dans leur quartier. Les résultats de 2006 sont assez semblables à ceux du sondage de 2002 où 57 % des répondants affirmaient que le crime était demeuré stable dans leur quartier alors qu’aux yeux de 14 %, il semblait avoir diminué. La perception du niveau de criminalité dans le quartier, telle que déclarée en 2002 aussi bien qu’en 2006, s’est améliorée depuis 1998. Les répondants du district ouest sont plus susceptibles que la moyenne d’affirmer que le crime a augmenté dans leur quartier, en comparaison des répondants des autres districts. Ceux du district central ouest et du district rural est sont moins susceptibles que la moyenne de trouver que le crime a augmenté dans leur quartier.



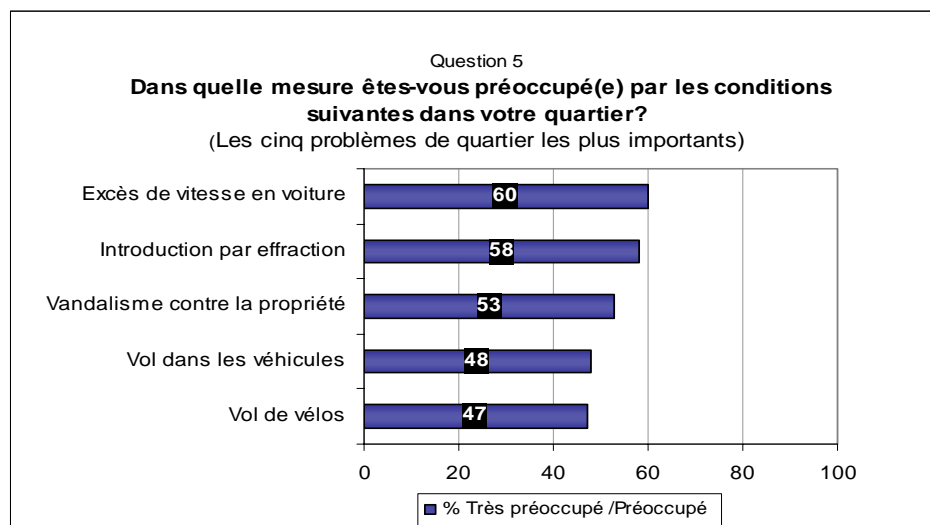
*La majorité des citoyens demeurent persuadés qu’il y a un moins grand nombre de crimes dans leur quartier que dans les autres.*

La majorité des répondants du sondage (69 %) disent qu’il y a moins de crimes dans leur quartier, comparativement aux autres quartiers d’Ottawa. Ils ne sont que 9 % à trouver qu’il y a plus de crimes dans leur quartier que dans les autres quartiers d’Ottawa. Ces résultats sont analogues à ceux du sondage de 2002 où 67 % des répondants étaient d’avis qu’il y avait moins de crimes dans leur quartier que dans les autres.

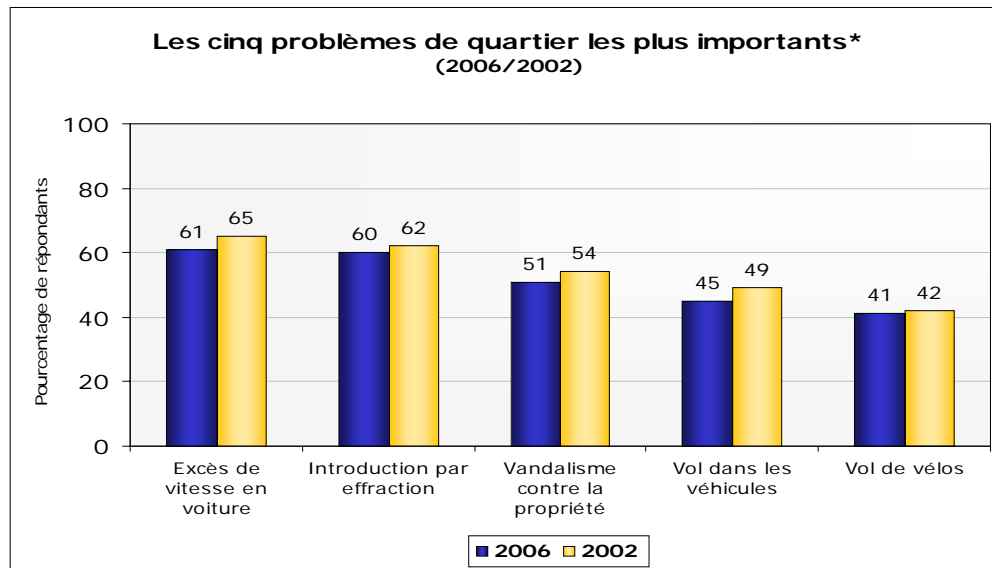
*Les citoyens continuent à se sentir en sécurité dans leur quartier, quoique un peu moins le soir.* La vaste majorité des répondants du sondage (91 %) disent se sentir en sécurité lorsqu’ils marchent seuls dans leur quartier durant le jour. Cependant, l’impression de sécurité lorsqu’ils marchent seuls le soir a diminué depuis 2002. En 2006, plus de la moitié des répondants du sondage (56 %) affirment se sentir en sécurité lorsqu’ils marchent seuls le soir dans leur quartier, par opposition à 65 % des répondants du sondage en 2002. Les femmes sont beaucoup moins susceptibles que les hommes de se sentir en sécurité lorsqu’elles marchent dans leur quartier le soir. Les habitants du centre est sont plus portés que les autres à se sentir peu en sécurité lorsqu’ils marchent seuls le soir dans leur quartier.

*Les citoyens continuent à craindre avant tout le crime contre la propriété et les infractions aux règlements de la circulation dans leur quartier.*

Depuis 1995, les principales préoccupations dans les quartiers ont constamment pour objet le crime contre la propriété (comme les introductions par effraction et le vandalisme) et les infractions aux règlements de la circulation (comme l’excès de vitesse en voiture). Ces sortes de crimes et d’infractions sont celles dont les gens sont le plus susceptibles de faire l’expérience ou d’être témoins dans leur propre collectivité. La majorité des répondants du sondage se disent préoccupés par l’excès de vitesse en voiture (60 %), les introductions par effraction (58 %) et le vandalisme contre la propriété (53 %). Un peu moins de la moitié des répondants du sondage expriment une préoccupation touchant le vol dans les véhicules et le vol de vélos. Plus du tiers des répondants du sondage affirment également être préoccupés par la criminalité ou la violence chez les jeunes (41 %), la fraude (40 %) et le vol de véhicules (38 %) dans leur quartier.



Il ressort de la comparaison entre 2006 et 2002 une tendance similaire dans les principales préoccupations déclarées (voir le graphique ci-dessous).



\*Le calcul de ces pourcentages tient compte des réponses « Ne sais pas » afin d’assurer la comparabilité avec les réponses de 2002. En outre, les données ci-dessus pour 2006 n’ont pas été pondérées. Par conséquent, les pourcentages diffèrent de ceux du graphique précédent.

*Des similitudes et des différences se dénotent selon les quartiers dans les préoccupations des citoyens touchant leur quartier.*

L’analyse par district des préoccupations touchant le quartier révèle que l’excès de vitesse en voiture, le introduction par effraction, le vandalisme et le vol dans les véhicules arrivent en tête de liste de tous les districts. De façon générale, les habitants du centre-est sont les plus préoccupés au sujet de la plupart des problèmes de quartier. En milieu urbain (les districts central est et central ouest), les citoyens sont davantage préoccupés par les mendiants, la prostitution, les personnes en état d’ébriété et les voisins bruyants ou fêtes tardives. Les citoyens du district centre-est que du district ouest sont plus préoccupés que la moyenne au sujet de la criminalité ou de la violence chez les jeunes. Ceux du district ouest montrent un niveau de préoccupation plus élevé à l’égard des installations de culture de la marijuana. Les citoyens des milieux ruraux (district rural est et district rural ouest) sont plus susceptibles que la moyenne de se dire préoccupés par le mauvais éclairage des rues.

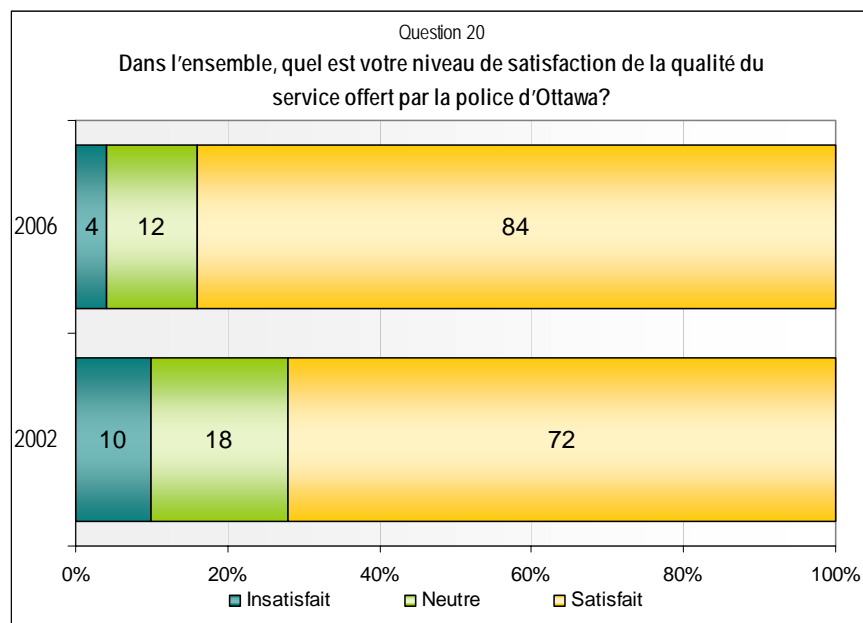
# Perception du rendement

## Satisfaction touchant la qualité du service du SPO

*La satisfaction générale touchant la qualité du service a augmenté depuis 2002.*

Comme l’indique le graphique ci-dessous, 84 % des répondants se disent satisfaits du service offert par le SPO, soit une hausse de 12 % du taux de satisfaction comparativement à 2002. Les niveaux de satisfaction touchant la qualité du service offert par le SPO se ressemblent dans tous les districts.

Si l’on compare avec l’étude « Les citoyens d’abord »<sup>1</sup> qui porte sur le secteur public canadien, l’évaluation de la qualité du service offert par le SPO est supérieure à la cote moyenne attribuée aux services municipaux ainsi que provinciaux ou territoriaux.



<sup>1</sup> *Les citoyens d’abord 3* (2003). L’étude « Les citoyens d’abord » consiste en une série d’enquêtes biennales auprès des Canadiens qui a pour but de saisir les attitudes des citoyens touchant la qualité du service offert par le secteur public (c’est-à-dire les organisations fédérales, provinciales et municipales). À l’aide d’un système d’évaluation spécial, l’étude de 2003 a permis de constater qu’en moyenne, les citoyens attribuent la cote d’environ 65 à la qualité du service offert par les divers services du secteur public. En convertissant le taux de satisfaction générale (obtenu dans le sondage de 2006 sur le SPO) dans ce système d’évaluation, on obtient une cote de 74, c’est-à-dire une cote supérieure à celle qui est accordée aux services municipaux ainsi que provinciaux ou territoriaux dans l’étude « Les citoyens d’abord » (2003).

*Les citoyens continuent à penser que la qualité des services de la police est demeurée stable ou s’est améliorée au cours des trois dernières années.*

Invités à dire si la qualité des services policiers s’est détériorée, est demeurée stable ou s’est améliorée depuis deux à trois ans, la majorité des répondants (58 %) affirment qu’elle est demeurée stable. Ils sont 30 % à trouver que la qualité du service s’est améliorée. De l’avis de 4 % des citoyens, la qualité du service offert par le SPO a diminué au cours des trois dernières années. Ces observations suivent une tendance semblable à celle de 2002.

*La majorité des citoyens qui ont eu affaire à des services particuliers du SPO s’en montrent de façon générale satisfaits, en particulier en ce qui concerne les appels urgents et non urgents.*

Les répondants du sondage devaient exprimer leur niveau de satisfaction à l’égard de certains aspects du service de police : la communication avec un agent de police au cours des 12 derniers mois; le service des appels d’urgence; le service des appels non urgents; et le poste de police.

- Quarante et un pour cent (41%) des répondants du sondage déclarent avoir communiqué avec un agent du SPO au cours des 12 derniers mois. Soixante-quatorze pour cent (74%) de ces répondants sont satisfaits de la qualité du service qu’ils ont reçu à cette occasion.
- Huit pour cent (8 %) des répondants disent avoir placé un appel urgent auprès de la police (appel au 9-1-1). Parmi eux, ils sont 90 % à être satisfaits de ce service.
- Dix-neuf pour cent (19 %) des répondants disent avoir téléphoné à la police pour une question non urgente dans les 12 derniers mois. Quatre-vingt-trois pour cent d’entre eux (83 %) se disent satisfaits du service téléphonique pour affaires non urgentes.
- Quatorze pour cent (14 %) des répondants du sondage se sont rendus dans un poste de police d’Ottawa. Parmi eux, 76 % sont satisfaits de la qualité du service obtenu à cet endroit.

*La majorité des citoyens sont d’avis que le SPO s’acquitte bien de sa tâche d’assurer leur sûreté et leur sécurité.*

Dans l’ensemble, la majorité des répondants (67 %) affirment que le SPO s’acquitte bien de sa tâche d’assurer la sûreté et la sécurité des citoyens d’Ottawa. Trente pour cent (30 %) qualifient son rendement de moyen et 3 % le qualifient de mauvais.



*En 2006, la majorité des citoyens pensent que le SPO fait du bon travail dans une grande variété de tâches. Son rendement est jugé moyen et inférieur à la moyenne en ce qui concerne un nombre restreint de tâches.*

En 2006, la majorité des répondants du sondage jugent favorablement le rendement du SPO dans les domaines suivants : assurer la sécurité du public et la sûreté générale lors de manifestations publiques; site Web du SPO; amabilité et disponibilité d’écoute; réponse rapide aux appels d’urgence; application de la loi; faire son possible pour aider les gens et leur rendre service; présence de la police dans les écoles locales; traitement équitable des gens; présence de la police dans les véhicules de police; collaboration avec les résidents du quartier pour trouver des solutions aux crimes locaux; application des règlements de la circulation; rapports avec les différentes communautés culturelles.

Les citoyens attribuent au SPO un rendement moyen dans les domaines suivants : arrestation de criminels; enquêtes criminelles et résolution de crimes; prévention du crime; traitement des problèmes qui préoccupent réellement les gens du quartier. De l’avis des citoyens, le rendement de la police est inférieur à la moyenne en ce qui concerne la présence de la police à pied ou en vélo, l’offre de services dans d’autres langues et l’intervention face à la conduite désordonnée des jeunes et à la criminalité chez les jeunes.

*La comparaison avec 1998 et 2002 montre que les citoyens continuent à penser que le SPO s’acquitte bien de plusieurs de ses tâches et compétences associées au travail policier. Leur évaluation du rendement du SPO en ce qui concerne la présence de policiers dans les véhicules de police et application des règlements de la circulation s’est améliorée depuis 2002.*

Depuis 1998, les citoyens d’Ottawa attribuent constamment de bonnes notes (voir le tableau ci-dessous) au rendement du SPO dans divers domaines : amabilité, application de la loi, sûreté du public lors de manifestations, faire son possible pour aider les gens et leur rendre service, réponse rapide aux appels d’urgence et traitement équitable des gens. L’évaluation que les citoyens font du rendement du SPO en ce qui concerne la présence de policiers dans les véhicules de police et application des règlements de la circulation s’est améliorée depuis 2002.

Tâches/compétences les mieux cotées selon l’année* (% de répondants ayant jugé bon ou très bon le rendement du SPO)		
1998	2002	2006
Amabilité (57 %)	Amabilité (60 %)	Amabilité (62 %)
Application de la loi (49 %)	Application de la loi (55 %)	Application de la loi (53 %)
Information du public sur les moyens de prévenir le crime <sup>2</sup> (40 %)	Assurer la sûreté du public lors de manifestations publiques <sup>3</sup> (48 %)	Présence de la police dans les véhicules de police (51 %)
Réponse rapide aux appels (40 %)	Faire son possible pour aider les gens et leur rendre service <sup>4</sup> (46 %)	Assurer la sûreté du public lors de manifestations (48 %)
Traitement équitable des gens (39 %)	Réponse rapide aux appels (46 %)	Faire son possible pour aider et rendre service (48 %)
	Traitement équitable des gens (40 %)	Réponse rapide aux appels (48 %)
	Patrouilles avec véhicules de police (39 %)	Traitement équitable des gens (43 %)

\* Les réponses « Ne sais pas » sont comprises et les données de 2006 ne sont pas pondérées pour permettre la comparaison chronologique.

*Quel que soit le district, dans chacun la majorité des habitants estiment qu’en général, le SPO donne un bon rendement. Il existe toutefois quelques différences en fonction du district dans l’évaluation du rendement concernant des tâches ou compétences particulières.*

Les répondants du centre-est évaluent plus positivement que ceux des autres districts certains aspects du rendement de la police : assurer la sécurité du public et la sûreté générale lors de manifestations publiques; application de la loi; faire son possible pour aider les gens et leur rendre service; présence de la police dans les véhicules de police; et prévention du crime. Les habitants du centre-est et du centre-ouest donnent une meilleure évaluation du SPO du point de vue des enquêtes criminelles et de la résolution des crimes. Les habitants du district rural ouest et du district ouest sont moins susceptibles de trouver que le SPO donne un bon rendement en ce qui concerne la présence de la police dans les véhicules, l’arrestation de criminels ainsi que l’intervention face à la conduite désordonnées des jeunes et à la criminalité chez les jeunes. Les citoyens des milieux ruraux sont moins enclins à juger que le SPO fait du bon travail lorsqu’il s’agit de répondre rapidement aux appels d’urgence. En milieu rural et dans le district ouest, les citoyens sont moins susceptibles de juger favorablement le SPO du point de vue de la présence de la police à pied ou en vélo. Les habitants du district ouest ont une moins bonne opinion que

<sup>2</sup> Catégorie abandonnée

<sup>3</sup> Nouvelle catégorie en 2002

<sup>4</sup> Nouvelle catégorie en 2002.



les autres du rendement du SPO en ce qui concerne les infractions aux règlements de la circulation.

*Comme en 2002, les citoyens accordent la priorité aux aspects suivants du rendement du SPO : arrestation des criminels, intervention face à la conduite désordonnée des jeunes et à la criminalité chez les jeunes, prévention du crime. En 2006, ils y ajoutent les priorités suivantes : enquêtes criminelles et résolution de crimes; traitement équitable des gens; collaboration avec les résidents du quartier pour trouver des solutions aux crimes locaux.*

En 2002 et 2006, les répondants du sondage donnent une évaluation du rendement de la police inférieure à la moyenne sous les aspects qui suivent, jugés très importants. Il y a donc lieu de continuer à accorder une forte priorité à ces domaines du rendement policier.

- Prévention du crime;
- Arrestation des criminels;
- Intervention face à la conduite désordonnée des jeunes et à la criminalité chez les jeunes.

En 2006, les citoyens attribuent davantage de priorité que par le passé aux aspects qui suivent (i.e., le rendement à leur égard reçoit une évaluation inférieure à la moyenne mais ces aspects sont jugés très importants); ce sont donc des domaines sur lesquels la police devrait se concentrer afin d’améliorer son rendement.

- Enquêtes criminelles et résolution de crimes;
- Traitement équitable des gens;
- Traitement des problèmes qui préoccupent réellement les gens du quartier;
- Collaboration avec les résidents du quartier pour trouver des solutions aux crimes locaux.

En 2006 également, les domaines suivants figurent parmi ceux où la priorité doit être conservée (ils sont notés au-dessus de la moyenne et tenus aussi pour être importants) :

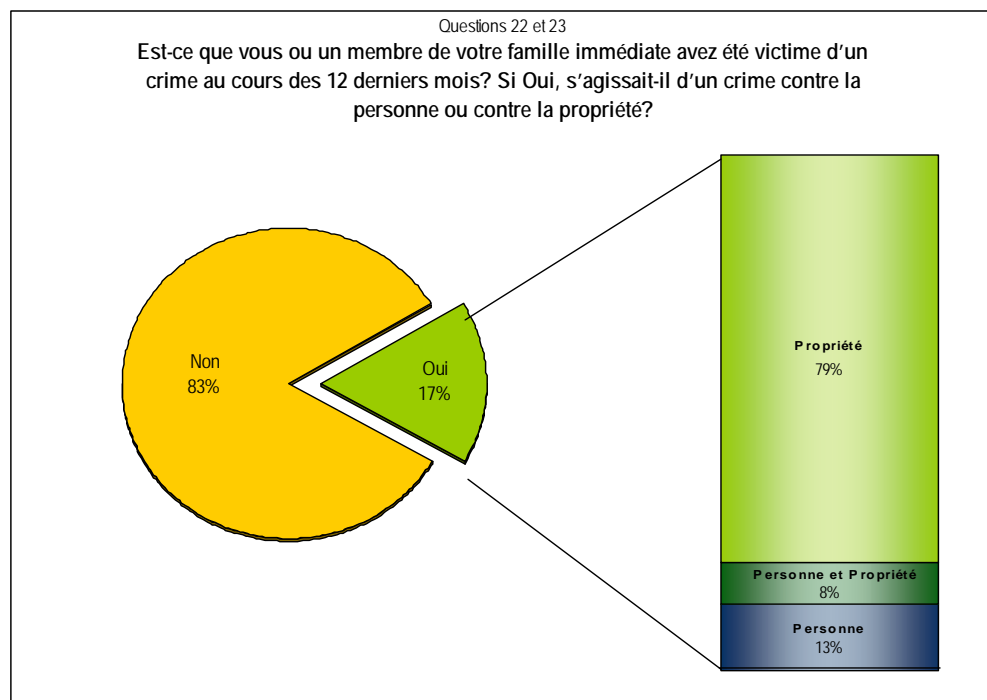
- Application de la loi;
- Faire tout son possible pour aider les gens et leur rendre service;
- Site Web du Service de police d’Ottawa;
- Réponse rapide aux appels d’urgence.

# Expérience en matière de criminalité

*L’expérience en matière de criminalité, du point de vue de l’ampleur de la victimisation, de la nature du crime et de la signalisation à la police, est demeurée stable depuis 2002.*

Comme le graphique ci-dessous démontre, 17 % des répondants du sondage déclarent avoir été, eux-mêmes ou un membre de leur famille immédiate, victimes d’un crime dans les 12 derniers mois. Il s’agissait, dans 79 % de ces cas, de crimes contre la propriété et, dans 13 % des cas, de crimes contre la personne. Ces observations correspondent à celles de 2002.

Les habitants du district central ouest (22 %) et du district central est (21 %) sont plus susceptibles de dire qu’ils ont, eux-mêmes ou un membre de leur famille immédiate, été victimes d’un crime. Les répondants des districts ruraux ouest et est sont les moins susceptibles de déclarer avoir été victimes d’un crime (11 et 13 %, respectivement).



Les genres de crimes dont les répondants ont le plus souvent été victimes sont les vols d’une valeur inférieure à 5000 \$ et les introductions par effraction. Un peu plus de la moitié des crimes ont eu lieu au domicile ou sur la propriété de la victime.

Les répondants qui disent avoir été victimes d’un crime (et qui en ont informé la police) étaient

invités à évaluer le professionnalisme du SPO lors de son intervention et à indiquer leur degré de satisfaction à l’égard des mesures prises par la police dans l’affaire en cause. Parmi les répondants qui déclarent avoir été, eux-mêmes ou un membre de leur famille immédiate, victimes d’un crime, 69 % qualifient de bon le professionnalisme du SPO. Ils sont 59 % à se dire satisfaits des mesures prises par la police. L’analyse par district révèle des évaluations similaires touchant le professionnalisme et la satisfaction.

À peu près comme en 2002, environ le tiers (34 %) des victimes n’ont pas averti la police. Comme raisons les plus fréquentes de ne pas signaler un crime à la police, ces personnes disent avoir pensé que la police ne pouvait rien faire (27 %) et que rien de grande valeur n’avait été volé ou abîmé (23 %).

## Programmes de prévention contre le crime

*La majorité des citoyens se sentent en sécurité dans leur foyer, le jour aussi bien que le soir.*

La majorité des répondants du sondage affirment qu’ils se sentent en sécurité dans leur maison. Quatre-vingt-douze pour cent (92 %) disent se sentir en sécurité chez eux durant le jour, comparativement à 81 % qui disent se sentir en sécurité chez eux le soir. Les citoyens du district central est sont un peu moins susceptibles de se sentir en sécurité dans leur foyer, en particulier le soir (76 % affirment qu’ils se sentent en sécurité chez eux le soir).

*Comme en 2002, les mesures de sécurité les plus courantes à domicile sont l’éclairage extérieur, les serrures à pêne dormant et les systèmes d’alarme.*

Comme en 2002, les mesures de sécurité les plus courantes prises à domicile sont les suivantes : l’éclairage extérieur, les serrures à pêne dormant et les systèmes d’alarme.

*La plupart des citoyens sont au courant des programmes de prévention contre le crime du SPO suivants : Surveillance de quartier, Échec au crime et Parent-secours. Une minorité de citoyens (résidents, commerçants ou exploitants) prennent part aux programmes de prévention contre le crime du SPO. Le niveau de participation n’a pas beaucoup changé depuis 2002. Les répondants du sondage sont davantage au courant des programmes Surveillance de quartier (66 %), Échec au crime (59 %) et Parent-secours (50 %) que des autres programmes de prévention contre le crime comme Empreintes digitales pour les enfants (30 %); Opération identification (24%); Inspection de sécurité à domicile (14 %); Véhicule appât (13 %) et Logements multiples sans criminalité (2 %). La plupart des répondants (87 %) disent qu’ils n’ont participé à aucun programme de prévention contre le crime du SPO au cours des trois*



dernières années. Les 13 % qui ont participé à l’un de ces programmes l’ont fait à titre de bénévole ou de bénéficiaire des services. La proportion de citoyens qui ont pris part à un programme de prévention contre le crime n’a pas changé sensiblement depuis 2002. Sept pour cent (7 %) des répondants du sondage disent être membres actuels de Surveillance de quartier. Trois pour cent (3 %) des répondants du sondage disent avoir participé à une inspection de sécurité à domicile effectuée par leur centre de police communautaire. La majorité des répondants du sondage (86 %) affirment qu’ils sont intéressés ou très intéressés à obtenir de l’information sur les alertes au crime ainsi que les conseils et programmes de prévention contre le crime.

## Conclusion

Nous venons d’exposer les principaux résultats du Sondage d’opinion publique de 2006 sur les services de la police. Il importe de mentionner que la perception du public touchant la criminalité et la police peut dépendre de nombreuses variables dont la couverture médiatique de certains événements. Bien que le présent rapport ne permette pas d’interpréter les observations ci-dessus au-delà de ce que donnent à voir les résultats du sondage, il est bon de se rappeler que de nombreux facteurs peuvent influencer les changements de perception.

Les résultats détaillés de ce sondage d’opinion publique constituent un élément majeur de l’analyse de l’environnement effectuée par le Service de police d’Ottawa grâce aux renseignements et aux données obtenus auprès de nombreuses sources, qu’il s’agisse des statistiques sur la criminalité, des appels de demandes de service, de données démographiques et des tendances en matière de police et de législation. Les renseignements recueillis vont contribuer à l’établissement du plan directeur du Service de police d’Ottawa et de ses priorités pour les trois prochaines années, soit de 2007 à 2009. Un grand merci à tous les citoyens d’Ottawa qui ont bien voulu répondre au Sondage d’opinion publique de 2006.

